



# Commission Statut de l'Arbitrage

## PROCES VERBAL N° 1

### Réunion du 13 Septembre 2022

Président : M. PROTOY Baptiste

Membres : MM. DUPUIS Marc, GIRODON Philippe, MICHELAS François, CHABBAT Maurice, BRUNEL Nicolas

Excusé : M. BRET Vincent

Les clubs listés ci-dessous sont à la date du 30 Septembre 2022 en infraction avec le Statut de l'Arbitrage et le Statut Aggravé et le seront pour la saison 2022/2023. Ce procès-verbal tient compte uniquement des licences « Arbitre » enregistrées par les clubs.

A noter : les clubs ont jusqu'à la date du 28 février pour se mettre en règle au regard des obligations du Statut de l'Arbitrage. Les amendes sont mentionnées ci-dessous à titre indicatif et seront prélevées après le 28 février si les clubs ne se sont pas mis en règle. Attention, être en règle au 28 février ne veut pas nécessairement dire être en règle au 30 juin pour l'examen définitif.

Nom du Club	N° du Club	Niveau de la compétition le plus élevé	Infraction	Amende Financière
A.S. DESAIGNOISE	554426	D4	1ère année - 1Arbitre	50,00 €
A. ST BARTHELEMY LE PIN GROZON	530928	D4	3ème année - 1Arbitre	150,00 €
A.S. DU PIC	525332	D4	1ère année - 1Arbitre	50,00 €
A.S. CORNAS	536261	D2	2ème année - 1Sénior	100,00 €
A.S. ROUSSAS GRANGES GONTARDES	532967	D3	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
A.S. ST BARTHELEMY DE VALS	520419	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
A.S. VAENSOLLES	521003	D2	2ème année - 1Sénior	100,00 €
A.S.L. GENISSIEUX	526339	D4	1ère année - 1Arbitre	50,00 €
AM. S. DONATIENNE	504316	U18D1	1ère année - 1Jeune	50,00 €
ATHLETIC CLUB DE L'ALLET	560985	D4	1ère année - 1Arbitre	50,00 €
C.O. CHATEAUNEUF DU RHONE	525624	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
CERC.S. MALATAVERNE	533767	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
E.S. ST JEURE D'AY	528652	D4	3ème année - 1Arbitre	150,00 €

ENT.S. CHOMERACOISE	529711	D1	1ère année - 1Sénior	120,00 €
ET.S. MALISSARDOISE	523342	D4	1ère année - 1Arbitre	50,00 €
F.C. RAMBERTOIS	554458	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
F.C. COLOMBIER ST BARTHELEMY	549369	D3	1ère année - 1Arbitre	50,00 €
F.C. DU CHATELET	581391	D2	2ème année - 1Sénior	100,00 €
F.C. HAUTERIVES U.S. GRAND SERRE	546999	D2	1ère année - 1Sénior	50,00 €
F.C. ORGNAC L'AVEN	532631	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
J.S. MONTILIEUNE	528941	U15D1	2ème année - 1Jeune	100,00 €
O. RUOMSOIS	548045	D1	1ère année - 1Sénior	120,00 €
O.S. VALLEE DE L'OUVEZE	553425	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
O. SALAISE RHODIA	504465	U15D1 - U18D1	2ème année - 1Jeune	100,00 €
U.S. PORTES HAUTES CEVENNES	581869	D1	2ème année - 1Sénior	240,00 €
U.S. BEAUFORTOISE	524598	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
U.S. DAVEZIEUX VIDALON	509197	D1	3ème année - 2Séniors	720,00 €
U.S. MONTELIER	521473	D3	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
U.S. PEYRINOISE	518770	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €
U.S. ST GERVAIS S/ROUBION	521002	D3	1ère année - 1Arbitre	50,00 €
UNION SPORTIVE DE VEYRAS	560198	D4	2ème année - 1Arbitre	100,00 €